

## 1. Autorité

Le Comité Départemental de Voile 22

Ce Championnat est régi par :

- les règles de l'ISAF en cours et les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile, incluant l'annexe B
- Les prescriptions de la FFV
- Les instructions de course IC type et leurs annexes
- Ce règlement

Respect de la Charte des Entraîneurs

## 2. Accès :

Les épreuves de ce championnat sont ouvertes à tous les membres licenciés de la FFV de l'année en cours à condition d'être licencié dans un club du 22.

Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

Tout concurrent contrevenant aux dispositions de ce règlement ne devra pas être inscrit à l'épreuve.

## 3. Inscriptions :

Le CDV 22 a mis en place une inscription forfaitaire en ligne aux différents championnats organisés.

Par ailleurs cette procédure permettra de viser les licences, les autorisations parentales, les certificats médicaux ou les questionnaires de santé en amont de la régata, restera juste à confirmer sur place son inscription et son N° de voile ou de dossard.

### Conditions de remboursement :

En cas d'annulation d'une régates en amont de la date prévue par l'organisateur (ex: conditions météo défavorables), le CDV procédera à un remboursement des frais d'inscription de la régates concernée à l'issue de la saison.

En cas d'absence d'un coureur à l'une ou l'autre des régates du Championnat, aucun remboursement n'est prévu.

Frais de 5€ par régates

### **4. Déroulement :**

6 régates départementales sur l'année civile.

### **5. Catégories d'âges :**

- **Techno 293 D: Minimes** (Années de naissance– 2009-2010-2011)
- **Espoirs** (Années de naissance 2009-2008 2007)
- **Techno + 293 D:** (Années de naissance 1998 à 2008)
- **Raceboard** : toutes planches à dérive et toutes tranches d'âges
- **Windfoil:** toutes planches à foil et toutes tranches d'âges

A l'occasion des régates départementales un classement individuel est réalisé dans les 5 catégories (Raceboard, Techno 293 D minimes, Techno 293 D espoirs, Techno + 293 D, windfoil) ainsi qu'une extraction windfoil (flotteur et foil Tahé). Cette extraction est valorisée par un classement spécifique.

### **6. Parcours**

A la discrétion du Comité de course. (cf annexes aux I.C qui seront affichées à l'inscription)

## **7. Classement du Championnat**

### **a. Classement individuel**

Le classement départemental annuel est établi et réactualisé après chaque épreuve par attribution

des points suivants aux coureurs :

1<sup>er</sup> : 1

2<sup>ème</sup> : 2

3<sup>ème</sup> : 3

etc.

tout coureur DNS ou DNF marque le nombre total de coureurs sur la régates + 1

tout coureur absent marque point Max (effectif total des coureurs de la série annoncé en début de saison lors de la commission sportive de septembre)

tout coureur nouveau marque point Max aux régates précédentes

Chaque épreuve est affectée d'un coefficient 1.

A partir de 4 régates courues, on garde les  $N/2 + 1$  meilleur résultat (arrondi à l'entier supérieur) de chaque coureur.

Les championnats sont validés à partir de 2 régates courues.

Le coureur ayant obtenu le plus petit nombre de points à l'issu du championnat est déclaré vainqueur.

### **b. Classement club**

Un classement des clubs est réalisé à partir du classement général individuel du Championnat départemental selon le principe suivant : Cumul des trois meilleurs résultats individuels de chaque club. Tout coureur manquant marque un nombre de points équivalent à celui d'un coureur absent.

En cas d'égalité au classement club, le club qui compte le plus de coureurs dans le championnat est déclaré vainqueur.

## **8. Matériel utilisé**

### **Flotteur : Toutes planches à dérive (Catégorie glisse)**

Pour les minimes et les espoirs visant une sélection au championnat régional performance:

Techno 293 D supports fédéraux

### **Surfaces de voile pour le championnat départemental :**

- Minimes : 6.8 m2 maxi deux cambers maxi (voile Tahé ou autre)
- Espoirs : 7.8 m2 maxi deux cambers (voile Tahé ou autre)
- Techno +: 8.5 m2 maxi deux cambers (voile Tahé ou autre)

Pour le championnat performance régional de Ligue: le matériel monotype Tahé est indispensable, idem pour les championnats nationaux.

- Sénior et +: 9.5 m2 maxi (8.5 maxi pour les féminines)

### **Windfoil:**

- Minimes: voile de 6 m2 maxi
- U17: voile de 7 m2 maxi
- U19: voile de 8 m2 maxi

## **9. Sécurité**

Combinaison obligatoire

Le gilet peut être imposé, à l'appréciation du comité de course

La prise et la remise de dossard fait office d'émargement

## **10 ORGANISATION DES EPREUVES**

### **10.1 DESIGNATION DU CORPS ARBITRAL**

Pour prétendre à l'organisation d'une régates des championnats, les clubs doivent proposer des arbitres. Après examen des propositions des clubs organisateurs, la désignation du corps arbitral devra être validée par la CDA.

### **10.2 TRANSFERT DE LIEU OU ANNULATION D'UNE EPREUVE**

En cas de conditions météorologiques difficiles, un changement de lieu de régates peut être proposé en début de semaine. Dans ce cas, le club organisateur sollicite lui-même un club du département plus approprié en accord avec le CDV.

L'annulation de l'épreuve ne peut être prononcée qu'au plus tard la veille de la compétition, et ce uniquement par le président du Comité de Course et/ou le club organisateur. Le club organisateur se doit de prévenir tous les clubs du département (liste des adresses mails disponible au CDV).

### **10.3 TRAITEMENT ET TRANSMISSION DES RESULTATS**

- Gestion des classements sur informatique en utilisant le logiciel FREGX en respectant les catégories (A télécharger sur le site de la FFV)
- Transmission des résultats par mail au CDV22 et à la FFV pour le mercredi dernier délai.

### **10.4 PROCLAMATION DES RESULTATS**

Prévoir une récompense pour les trois premiers de chaque catégorie ainsi que pour la première féminine

Prévoir une récompense pour le premier club de chaque catégorie.

Offrir un pot ou un goûter aux coureurs après la régates.

Recommandation : Prévoir des lots pour la régates

Liens entre les régates (présentation lors de la remise des prix de la régates suivante)

---